

Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Directeur du PDS Ouest Anjou et Responsable Maison du Département du Choletais	Direction	DGA Parcours de vie solidaires
Intitulé du métier de référence	Manager de service	Service	DAST Maison du Département du Choletais Pôle Départemental des Solidarités Ouest Anjou
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	99PTPI0032_PT
		Code métier*	

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	
Filière	Administrative-Médico-sociale-santé	Cadre d'emplois	Attachés, CSE, Cadres de santé
Grade détenu		Grades possibles	Attaché/Attaché principal/Attaché hors classe/Cadre de santé/Conseiller socio-éducatif/Conseiller supérieur socio-éducatif/Conseiller socio-éducatif hors classe

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	Cholet	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui sur territoire du PDS et sur le département	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Travail en soirée, rarement le week-end	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : - Celles relevant d'un établissement recevant du public - Celles propres à l'exercice des missions exercées en MDS
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Cécile Hémary, Directrice de l'action sociale territoriale	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	A l'échelle du PDS, 4 subordonnés directs : assistant administratif du PDS, responsable équipe des informations préoccupantes, agents administratifs de l'équipe de l'accueil téléphonique centralisé A l'échelle de la Maison du Département, 11 subordonnés directs : adjoint responsable MDS, responsable adjoint prévention, responsable adjoint administratif, assistant logistique et organisation, puéricultrices (7)	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input type="checkbox"/> NON	<input checked="" type="checkbox"/> OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Directions de la DGA PVS dont principalement Direction Enfance-Famille, Direction Santé, Maison départementale de l'Autonomie, Secrétariat Général Directions de la DGA Transition écologique et équilibres territoriaux : Direction Habitat Logement, Direction Insertion principalement, mais aussi Direction Ingénierie territoriale et Environnement, Directions de la DGA Qualité de vie et de service : Direction de la culture et du patrimoine, direction de l'éducation, de la jeunesse et des sports, Direction stratégie, organisation et projets	
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Partenaires institutionnels et associatifs, interlocuteurs publics et privés intervenants dans le domaine social à l'échelle locale (CAF, CCAS, ...); élus locaux	

Contribution du poste d'activité du Département

Mission	Sur le territoire du pôle départemental des solidarités (PDS) et de la Maison du Département (MDD), le directeur du PDS et responsable de la Maison du Département a en charge la déclinaison de la politique départementale d'action sociale et médico-sociale à l'échelle du PDS et de sa MDD, dans un rôle d'interface et d'animation du partenariat local et d'accompagnement des équipes en charge de leur mise en œuvre, placées sous son autorité et en lien fonctionnel. Il assure un management opérationnel visant à garantir l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement des usagers.
----------------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp ²
> Activités principales :		
MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Encadrer hiérarchiquement et techniquement les agents placés sous son autorité (MDS et équipe IP et ATC du PDS) et contribuer au développement de leurs compétences professionnelles, sur les plans individuel et collectif	5	I
Fédérer l'ensemble des équipes de la MDD et du PDS, avec un encadrement fonctionnel et par l'impulsion de projets transversaux et innovants, la recherche d'une mutualisation des pratiques et des modes d'intervention entre MDS, et une fonction d'appui et ressources	15	I
Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et veiller au respect des obligations qui incombent à tout fonctionnaire territorial et aux principes déontologiques régissant les professions sociales et médico-sociales	5	I
ORGANISATION ET PILOTAGE DE L'ACTIVITE		
Organiser l'accueil du public et en garantir la qualité	5	II / III
Répartir l'activité au sein des équipes pluridisciplinaires et en assurer le suivi, évaluer et transmettre les besoins en personnel et en matériel, en lien avec les cadres	5	I / II
Mettre en œuvre les politiques d'action sociale définies par le Département dans le cadre des dispositions réglementaires et législatives en vigueur, et être force de proposition pour leur évolution locale, en tant que pilote du PDS, et en étant force de proposition à l'échelle départementale, par une implication dans différentes instances et/ou groupes de travail MDD/PDS/DAST	25	I / II
Mettre en place les outils nécessaires au recueil de données concernant le territoire, à l'étude des problèmes sociaux, au suivi et à l'évaluation des actions engagées et des interventions demandées, des aides financières et actions collectives menées	10	I / II
INSCRIPTION DANS UN DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL		
Élaborer un projet de PDS et de MDD en concertation avec les équipes et les partenaires locaux	15	I
Animer et impulser le partenariat avec les élus locaux et l'ensemble des acteurs institutionnels du secteur social local et développer les conventionnements	15	I

> Activités secondaires		
Participation à l'astreinte protection de l'enfance		
	Total	100 %

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / II - propose, élabore, définit, participe à / III - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Connaissance des collectivités territoriales et de leur fonctionnement Connaissance de la législation médico-sociale et de l'action sociale, et des partenaires des Départements dans le champ de l'action sociale et médico-sociale Management Conduite de projet
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Aptitude à manager des effectifs importants et pluridisciplinaires Aptitude à conduire le changement Aptitude à organiser les priorités d'action et à déléguer au sein de l'équipe de MDS Aptitude à analyser et traiter les problèmes concrets de l'intervention sociale Capacité à réaliser une observation du territoire Capacités relationnelles
Savoir procédural (procédures)	Connaître les compétences sociales des départements, en particulier, les procédures liées à la protection de l'enfance, aux dispositifs d'accompagnement des personnes vulnérables, à l'insertion, au logement... Connaître le fonctionnement d'une administration
Savoir relationnel (relations humaines)	Leadership Capacité d'écoute Esprit d'ouverture Capacité d'investissement Disponibilité Aptitude à prendre de la distance Aptitude à prendre des décisions Sens de la communication et de la diplomatie Aptitude à expliquer, à mobiliser et à fédérer
Autres	